L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI, 17 MARS 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

216 RUE Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 2 mars—3 avr

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les centaines de résidences 60 rue Royale. 17 oct—1y

DEMANDES.

ON demande Une jeune femme blanche de confiance comme gardienne. Elle doit se présenter bien recommandée. 194 avenue Jackson. 13 mars—7 t

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ, confiserie établie depuis trente ans dans la meilleure des localités et ayant une excellente clientèle. Tout le contenu A Seiferheld, 268 rue du Camp, coin Calliope. 13 mars—3f dim mar jeu

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

George Jurgens vs. John U. Jenny.
Même vs même. Même vs même. Même vs même. Même vs même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Nos 15,936, 15,957, 15,958, 15,959 et 15,960—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Chas H. Lavilleborne, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux occupés par le défendeur John U. Jenny dans ces affaires, No 79 rue Front, entre les rues Poydras et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26me jour de mars 1892 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu de la buvette, etc., No 79 rue Front, entre les rues Poydras et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, tel qu'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

15 mars—15 22 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Maria Wiederecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,285—Division A—Attendu que Peter Waldman présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Mme Maria Wiederecht, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent avoir à se prévaloir de la dite succession, de leurs droits, leurs créances, et de leurs raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

B. A. LUMINAIS, Greffier.

17 mars—17 22 26

Succession de Alfred Goldthwaite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 35,254—Division A—Attendu que George W. Nott a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Alfred Goldthwaite, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent avoir à se prévaloir de la dite succession, de leurs droits, leurs créances, et de leurs raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

B. A. LUMINAIS, Greffier.

11 mars—11 18 20

Succession de Pierre Lange.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 34,655—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en existe) pour lesquelles le compte final présenté par Peter O'Donnell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

B. A. LUMINAIS, Greffier.

10 mars—10 15 19

Succession de David S. Hyon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 34,855—Division A—Attendu que l'hon. E. Admirat, administrateur public, présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans l'affaire ci-dessus intitulée ; Avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent avoir à se prévaloir de la dite succession, de leurs droits, leurs créances, et de leurs raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite requête.

Par ordre de la Cour.

B. A. LUMINAIS, Greffier.

11 mars—11 16 20

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph Armbruster vs son créancier—No 35,028—Division K—La cession de la propriété de Joseph Armbruster est par le présent acceptée par le tribunal et ses créanciers, et il paraît à ce dû n'y que assemblée des créanciers du dit insolvable soit convoquée et tenue par devant W. O. Hart, notaire public, le SAMEDI, 26e jour de mars 1892 à 11 heures A. M., afin que le dit insolvable puisse leur faire son bilan, exposer un rapport de ses affaires devant eux ; quant syndical soit élu par les créanciers présents les termes et conditions de l'union de la propriété du dit insolvable soit présentés et prononcé qu'il leur convaudra à l'égard de la dite propriété qui le sera livrée, que la décharge de la dite demande, ainsi que le dit insolvable soit obtenue par un tel ordre, et que les affaires qui peuvent être présentées devant la dite assemblée, comme il est allué par la loi aux dites lettres, toutes questions et litiges, et personne et la propriété du dit insolvable soit suspendues, et il est de plus ordonné que Max Wurzburger, Esq., avocat, soit et il est par ces présentes nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 12 février 1892.

(Signé) ALBERT DOERRIES, Juge.

Une copie exacte.

M. GUIRAUD, Député Greffier.

13 fév—3f m 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par l'Hon. Chas. H. Lavilleborne, Juge de la Deuxième Division dans les affaires et sous les noms et chiffres en vanté, à savoir : Pauline Frank vs John H. Frank—No 34,212—Division C—Attendu que le Juge de la Deuxième Division C—Attendu que le Juge de la Deuxième Division C—Attendu que le Juge de la Deuxième